

## Catherine Malecki nommée à l'Institut universitaire de France (<https://nouvelles.univ-rennes2.fr/article/catherine-malecki-nommee-linstitut-universitaire-france>)

Avec pour mission de favoriser le développement de la recherche de haut niveau dans les universités, l'IUF sélectionne chaque année des enseignant·e·s-chercheur·e·s pour la qualité de leurs travaux, leur permettant de bénéficier d'un soutien financier et d'un aménagement de leurs conditions de travail. Lauréate en 2022, Catherine Malecki devient membre sénior au titre de la chaire fondamentale à partir du 1<sup>er</sup> octobre, pour une durée de 5 ans renouvelable. Le choix de l'IUF, réalisé par un jury international nommé par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, s'appuie sur plusieurs critères d'évaluation (<https://www.iufance.fr/les-criteres-devaluation.html>) : « l'aspect révolutionnaire et le potentiel impact du projet de recherche », « l'approche scientifique » ou encore « un parcours témoignant d'une pensée créative ». La cérémonie d'installation des lauréat·e·s (<https://www.iufance.fr/detail-de-lactualite/305.html>) s'est déroulée à Paris le 17 octobre 2022.



De gauche à droite, Olivier Houdé, administrateur de l'IUF, Catherine Malecki et Christine Rivalan Guégo, présidente de l'Université Rennes 2 lors de la cérémonie d'installation le 17 octobre 2022.

*"Mes recherches portent essentiellement sur la finance durable et la responsabilité sociale des entreprises. La finance durable sera le support incontournable de la lutte contre le changement climatique ou, plutôt, de son adaptation et de son atténuation et permettra en particulier de développer les énergies renouvelables, explique Catherine Malecki. Cette finance surtout qualifiée de finance verte aujourd'hui sera en grande partie sociale demain car il s'agira notamment de permettre de lutter contre la pauvreté, de financer l'agriculture durable et d'assurer l'accès à l'eau potable et salubre. La gouvernance d'entreprise durable est à présent face aux défis nouveaux de la prise en compte des parties prenantes. Une page juridique dense qui sera irriguée et nourrie par les si précieuses études interdisciplinaires est en train de s'écrire."*

### Présentation des travaux de recherches de Catherine Malecki

« L'essor fulgurant de l'information non financière dans la gouvernance d'entreprise et la finance durable au regard des enjeux environnementaux et sociaux, la nécessaire accessibilité aisée de cette information au "public", les enjeux de l'économie circulaire, appellent une étude du rôle des parties prenantes, notion transdisciplinaire par excellence. L'avènement d'une gouvernance d'entreprise plus sociétale, une "stakeholder governance" est-elle de nature à bénéficier effectivement aux parties prenantes ? Le projet portera sur une étude analytique et prospective de ces dernières par la recherche d'un cadre de caractéristiques communes au regard de leurs intérêts respectifs. Il proposera de créer une grille d'analyse des diverses catégories de parties prenantes, éventuellement de qualifier juridiquement leurs modes d'action, d'assurer leur protection et permettra *in fine* de valider ou non théoriquement et pratiquement l'avènement d'une gouvernance d'entreprise plus sociétale. »